

VERSEZ VOTRE TAXE
D'APPRENTISSAGE

OCTA
NOUVELLE
AQUITAINE

Organisme Collecteur
de la Taxe d'Apprentissage



Ciblez juste pour votre territoire
et l'avenir de votre entreprise

Donnez du sens à votre taxe d'apprentissage
et bénéficiez de l'expertise de nos conseillers
proches de chez vous.



L'OCTA Nouvelle-Aquitaine est porté par la CCI Nouvelle-Aquitaine (bénéficiaire de l'habilitation à collecter délivrée par le Préfet de région) suite à un accord avec les trois Chambres consulaires régionales.

octanouvelleaquitaine.fr

Versez votre taxe d'apprentissage aux acteurs du développement de votre territoire

En choisissant l'OCTA Nouvelle-Aquitaine¹, vous bénéficiez d'une prestation complète, sécurisée et gratuite de votre Chambre d'agriculture pour le traitement de l'ensemble des formalités fiscales de la formation professionnelle de votre entreprise.

Votre Chambre d'agriculture demeure votre interlocutrice unique pour vous accompagner dans l'ensemble des formalités fiscales de la formation professionnelle de votre entreprise : taxe d'apprentissage et CSA ou formation professionnelle continue. Cette proximité constitue pour vous une sécurité juridique absolue. C'est aussi une opportunité unique d'œuvrer à l'amélioration et au développement de la formation des jeunes que réclame votre entreprise ou votre type d'activité.

Contactez-nous dès à présent par téléphone ou par mail. Nous répondrons à vos interrogations et nous vous proposerons une prise en charge complète et sur mesure de votre déclaration.

1 Nos trois réseaux consulaires se sont mobilisés pour créer l'OCTA Nouvelle-Aquitaine (Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage), le seul collecteur à vocation régionale de la taxe d'apprentissage. Vous avez l'obligation de verser votre taxe d'apprentissage par l'intermédiaire d'un organisme collecteur agréé (OCTA) de votre choix.

2 démarches possibles

Vous pouvez nous joindre par téléphone au : 05 56 01 33 33 pour tout conseil, question et accompagnement.

Nous pouvons organiser une visite dans vos locaux pour la réalisation des formalités et la validation de vos promesses de reversements.

Courrier

Envoyez le bordereau de taxe dûment complété, signé, accompagné du chèque ou réglez par virement bancaire.

Internet

Faites votre déclaration dématérialisée sur : facilitaxe.com/CANOUELLEAQUITAINE/ et réglez en ligne².

2 Le règlement par chèque ou par virement est aussi possible.



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Contact :
Sophie Bracesco
05 56 01 33 33
taxe.apprentissage@alpc.chambagri.fr



OCTA NOUVELLE AQUITAINE

Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage



octanouvelleaquitaine.fr